

UKRAINE – Etiquetage des produits contenant des OGM dès 0,9%

Par Anne FURET

Publié le 31/07/2007, modifié le 09/03/2026

En août 2007, l'Ukraine a devancé la Russie (cf. [RUSSIE – L'étiquetage devient obligatoire à partir de 0,9%](#)) en se dotant aussi d'une résolution qui rend obligatoire l'étiquetage des produits alimentaires contenant plus de 0,9% d'OGM [1]. La résolution interdit également l'importation et la production de nourriture pour bébés contenant des OGM. Le texte est entré en vigueur le 1er novembre 2007.

[1] <http://www.seedquest.com/News/relea...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ukraine-etiquetage-des-produits-contenant-des-ogm-des-09/>